

Envoyé en préfecture le 29/10/2025

Reçu en préfecture le 29/10/2025

Publié le 29/10/2025

ID : 001-200070118-20251028-DEL_25_10_28_05-BF



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 octobre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 27

Représentés : 8

Absents : 9

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Carole FAUVETTE, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, M. Richard LABALME, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : M. Romain COTTEY (pouvoir à Mme Monique THIVOLLE), Mme Nelly DUVERNAY (pouvoir à Mme Patricia MAURY), M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Isabelle HELIN (pouvoir à M. Alain REIGNIER), M. Jean-Michel LUX (pouvoir à Mme Laure FANGET), Mme Christelle PAGET (pouvoir à M. Gaëtan FAUVAIN), M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne VERCHERAT

N°2025/10/28/05 – BUDGET GITE DE GROUPE - EXERCICE 2025 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu le Budget GITE DE GROUPE – exercice 2025, voté le 25 mars 2025,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 1 000 euros au compte 60613 « Fournitures non stockées – Chauffage urbain », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 1 000 euros au compte 615221 « Entretien et réparations sur biens publics », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 1 000 euros au compte 6228 « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 1 500 euros au compte 6281 – « Concours divers - Cotisations », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 1 000 euros au compte 6283 – « Frais de nettoyage des locaux », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 1 500 euros au compte 673 « Titre annulés sur exercices antérieurs », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la nécessité d'inscrire des crédits supplémentaires d'un montant de 100 euros au compte 739118 « Autres reversements et restitutions sur contribution directes », afin de reverser au budget Office de Tourisme le montant de taxe de séjour collectée durant le 1^{er} semestre 2025,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 4 000 euros au compte 21848 « Mobilier », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la nécessité de diminuer les crédits d'un montant de 40 000 euros au compte 70632 « Redevances et droits des services à caractère de loisirs », afin d'estimer au plus juste les recettes des locations des Gîtes avant la fin d'exercice,

Vu la nécessité d'augmenter les crédits d'un montant de 29 100 euros au compte 75822 « Prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal », après calcul des frais de personnel à reverser au Budget Principal,



Considérant qu'il convient d'apporter des modifications au budget GITE DE GROUPE,

Après avis favorable de la Commission Finances du 20 octobre 2025,

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget Gîte de Groupe exercice 2025 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/60613 – F.060 - Chauffage urbain	- 1 000 €
	c/615221 – F.060 - Entretien et réparation bâtiments publics	- 1 000 €
	c/6228 – F.060 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	- 1 000 €
	c/6281 – F.060 - Concours divers	- 1 500 €
	c/6283 – F.060 - Frais de nettoyage des locaux,	- 1 000 €
	c/673 – F.060 - Titres annulés sur exercices antérieurs	- 1 500 €
	c/739118 – F.060 - Autres reversements et restitutions sur contributions directes	+ 100 €
	c/023 – F.060 - Virement vers la section d'investissement	- 4 000 €
	Sous total	- 10 900 €
Recettes	c/70632 – F.060 - Redevances et droits des services à caractère de loisirs	- 40 000 €
	c/75822 – F.060 - Prise en charge du déficit du BA par le Budget principal	+ 29 100 €
	Sous total	- 10 900 €

Section d'Investissement

Dépenses	c/21848 – F.060 - Autres matériels de bureau et mobilier	- 4 000 €
	Sous total	- 4 000 €
Recettes	c/021 – F.060 - Virement de la section de fonctionnement	- 4 000 €
	Sous total	- 4 000 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 28 octobre 2025

Le Président,
 Jean-Claude DESCHIZEAUX